

9^e édition

Mérite loisir Lanaudois 2009

Loisir et Sport Lanaudière présente la 9^e édition du Mérite loisir Lanaudois
en collaboration avec la MRC de D'Autray, milieu hôte de l'événement.



Appel de candidatures

- Loisir culturel et scientifique
- Sport
- Multisectoriel
- Jeune relève

Date limite de l'appel de candidatures
Vendredi, le 3 avril 2009

Retournez à Loisir et Sport Lanaudière
66, rue Notre-Dame, bureau 102
L'Épiphanie, Qc, J5X 1A1
Téléphone : 450.588.4443 ou le 1.866.588-4443
info@loisir-lanaudiere.qc.ca www.loisir-lanaudiere.qc.ca

Fiche de présentation

Chacune de ces catégories reconnaît un bénévole pour ses **actions posées au cours de la dernière année ainsi que pour l'ensemble de sa carrière** :

- Loisir culturel et scientifique**
Bénévole oeuvrant dans le secteur du loisir culturel ou scientifique au sein d'un organisme à caractère supralocal (MRC) ou régional
- Sport**
Bénévole impliqué dans un organisme sport à caractère supralocal (MRC) ou régional
- Multisectoriel**
Bénévole intervenant soit :
 - dans plusieurs secteurs (exemple : implication auprès d'organismes sportifs, culturels...)
 - au sein d'un organisme de loisir multidisciplinaire (exemples : les comités de loisir, les commissions des loisirs...)
 - dans le cadre d'événements locaux, supralocaux ou régionaux (exemples : comité organisateur de la Fête nationale, Fête au village...)
- Jeune relève**
Bénévole âgé entre 15 et 30 ans, s'impliquant dans les secteurs du loisir ou du sport, et ce, au palier supralocal ou régional.

Important

Un bénévole est une personne qui utilise une partie de son temps libre pour offrir gratuitement ses services en vue de contribuer à l'organisation d'activités de loisir ou de sport, ou d'aider un organisme dans la réalisation de ses activités ou dans son fonctionnement (exemples : les animateurs, les administrateurs, les entraîneurs, les officiels ou autres).

- Les actions reconnues du candidat doivent nécessairement être liées au bénévolat accompli. Ces actions doivent être bien dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque le candidat effectue ses activités bénévoles dans le même secteur d'intervention que celui de son travail.
- Le candidat n'a jamais été lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, Action régionale.
- La candidature d'une personne ne peut être présentée dans plus d'un volet par le même proposeur. Sinon le dossier sera automatiquement rejeté.
- Le candidat n'est pas un administrateur ou un employé de Loisir et Sport Lanaudière, de la Corporation Sports-Québec, du Conseil québécois du loisir ou de l'Association québécoise du loisir municipal.
- Un proposeur ne peut soumettre qu'une seule candidature par catégorie.
- L'analyse du comité de sélection se fait sur la base des renseignements fournis sur le formulaire uniquement. Les annexes ne seront pas considérées.
- Deux photographies format passeport du candidat, de préférence numérisées, doivent accompagner le formulaire de mise en candidature.
- **Le formulaire doit être complété lisiblement.** Le formulaire est disponible en format Word sur demande.

La forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Renseignements sur le candidat

Candidat		Nom et prénom	Organisme
Adresse	Municipalité	Code postal	
Téléphone (résidence et bureau)	Télécopieur	Courriel	
Proposeur de la candidature		Nom et prénom	Organisme
Adresse	Municipalité	Code postal	
Téléphone (résidence et bureau)	Télécopieur	Courriel	

1. Décrire les actions bénévoles du candidat

Années de bénévolat :

15 ans et plus

5 à 14 ans

4 ans et moins

Responsabilités et fonctions :

Animation, entraînement

Administration

Présidence

Secteur(s) d'activité(s) :

Culturel et scientifique

Sport et plein air

Multidisciplinaire

Paliers d'intervention :

Local

Supralocal

Régional

Québécois

National et international

2. Description par ordre chronologique de l'implication bénévole du candidat

(Nombre d'années, organisme, responsabilités, niveau et palier d'intervention...)

3. Décrire le caractère novateur du travail bénévole du candidat

3.1 Contribution au développement des activités de loisir au sein de son organisme (réussite exceptionnelle au fil des ans (exemple, la mise sur pied d'un projet))

(Réussite exceptionnelle au cours des 12 derniers mois)

3.2 Moyens novateurs que le candidat a utilisé afin d'assurer le développement de son organisme (nouveautés auxquelles le candidat a contribué activement : réalisations d'activités, recherche de commandites, recrutement de bénévoles, concertation, restructuration...)

3.3 Retombées de ses actions (augmentation du nombre de membres, acquisition d'équipements, rayonnement des activités dans d'autres villes...)

4. Décrire les habiletés et les aptitudes du candidat ou fournir d'autres renseignements susceptibles de mettre en valeur le candidat (reconnaissance de son engagement bénévole, habiletés professionnelles et aptitudes personnelles, leadership, communication, gestion...)

Procédure de sélection

Le comité de sélection du Mérite loisir Lanaudois est composé d'administrateurs de Loisir et Sport Lanaudière.

Dans un premier temps, les membres du comité de sélection évaluent chaque candidature reçue dans les catégories : loisir culturel et scientifique, sport, jeune relève, multisectoriel et organisme de loisir selon une grille d'évaluation préalablement établie.

Dans un deuxième temps, les récipiendaires des catégories : personnes handicapées, personnes âgées et scouts, qui sont sélectionnés par les organismes collaborateurs de Loisir et Sport Lanaudière (Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière, Fadoq-région Lanaudière, Scouts du District de Lanaudière), sont évalués selon la grille d'évaluation du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, volet régional.

Finalement, les récipiendaires des catégories : loisir culturel et scientifique et sport, seront à nouveau évalués afin de déterminer le lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, volet régional.